



Compte rendu du CTA de repli du 3 avril 2020.



Le CTA débute à 9h et est présidé par Madame la Rectrice.

Deux organisations syndicales, dont l'Unsa-Éducation, lisent leur déclaration liminaire.

Nous abordons les enjeux liés à la continuité pédagogique et aux dispositifs « vacances apprenantes » ainsi que le manque de poste d'enseignants dans notre académie dans le second degré mais aussi dans le premier degré.

Vous trouverez notre déclaration liminaire en dessous de ce compte rendu.

Une question est posée quant à l'apparition d'un onglet académie sur l'application « Pronote », nous demandons s'il ne s'agit pas d'une volonté de prise de contrôle du travail des enseignants par les chefs d'établissement voire l'administration.

Madame la Rectrice rappelle que la sécurité et la santé des personnels est au cœur des préoccupations. Le ministère de la santé fixe des règles que nous devons respecter : gestes barrières, règles d'hygiène et précise que dans le cadre de l'accueil des enfants, le port du masque et des gants n'est pas nécessaire. Néanmoins, nous attendons une livraison de masques de la catégorie dédiée (donc pas de FFP2).

Madame la Rectrice s'est rendue dans une école pour saluer le travail des personnels encadrant volontaire et se dit impressionnée par l'engagement de tous.

Aucun éclaircissement sur l'onglet académique de « Pronote » ne nous est apporté.

Des précisions nous sont apportées vis à vis du traitement des salaires : toutes les primes sont bien reconduites, par contre les HSE ne le seront pas, idem pour les ISSR dans le 1er degré. Néanmoins il y aura des régularisations mais ne peut pas nous en dire plus pour l'instant.

Madame Bénézit prend la parole pour évoquer la continuité pédagogique et souligne le sérieux et l'implication des équipes. Madame Bénézit rappelle que des collectivités on pu prêter du matériel numérique aux élèves qui en avaient le plus besoin tout comme le partenariat avec la Poste et les outils télévisuels ou radiophoniques.

Nous posons la question des codes de connexion qui doivent être donnés aux directeurs d'écoles. Le serveur est en effet ouvert depuis hier 14h mais ils sont dans l'impossibilité de se connecter faute de codes.

Madame Bénézit nous annonce que ces codes seront délivrés d'ici au 8 avril.

Nous posons la question d'un nouveau calendrier de GT et CAPA mais aucune précision ne nous est apportée.

Nous passons aux points à l'ordre du jour :

- **Suppression / création de postes enseignants dans le 2nd degré.**

L'administration doit rendre absolument 4 postes dans le second degré. Une négociation est possible pour se positionner contre la suppression de certains postes en l'échange de l'annulation de créations.

Nous votons contre ces propositions. 10 votes contre au total.

- **Suppression / création de postes administratifs.**

L'administration doit rendre 3 postes et aucune négociation n'est possible.

Nous votons contre cette propositions. 10 votes contre au total.

Le CTA est clôturé à 10h30

Pour l'Unsa-Éducation, Christelle Merlier, Catherine Lesueur, Laurent Lachaise.

Déclaration liminaire CTA du 3 avril 2020



Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Dans le contexte de crise sanitaire sans précédent, les personnels de l'Éducation nationale mais également les élèves et les familles sont confrontés à des difficultés majeures et se retrouvent de plus en plus sous pression.

Après les propos inadmissibles de la porte-parole du gouvernement qui ont profondément heurté la communauté enseignante, le ministre Jean-Michel Blanquer a présenté dans les médias, sans aucune concertation avec les personnels, le dispositif « vacances apprenantes ».

Se disant sensible au creusement des inégalités lié à cette période de confinement, le ministre annonce des cours particuliers à distance pendant les vacances scolaires. Mais comment les difficultés actuelles de continuité pédagogique liées à l'enseignement à distance pourraient-elles s'améliorer avec encore plus d'enseignement à distance ?

Comment assurer la continuité pédagogique pendant les vacances quand on n'y est pas parvenu pendant la période scolaire ?

Chaque intervention du ministre dans les médias se traduit par de nouvelles annonces, de nouvelles injonctions à faire toujours plus. Toutes ces sollicitations risquent d'épuiser les personnels, les jeunes mais aussi les parents qui accompagnent leurs enfants pour faire la « classe à la maison ». Les élèves « perdus de vue » par l'Éducation nationale, dont les chiffres annoncés actuellement sont très probablement largement sous-estimés, pourraient être de plus en plus nombreux.

Nous souhaiterions donc que cessent les opérations de communication médiatique en lieu et place de la concertation avec les personnels de l'Éducation nationale. Et, qu'enfin, le ministre prenne en compte les besoins et les difficultés de chacun, personnels, élèves et familles.

Cette question concerne à la fois l'enseignement à distance mais aussi les conditions de travail des enseignants qui accueillent les enfants de soignants, ainsi que les modalités d'organisation du baccalauréat et du brevet des collèves.

Pour finir, concernant la carte scolaire de premier degré pour la prochaine rentrée, le ministre a annoncé l'absence de fermetures de classe dans les écoles rurales. Il semblerait que vous ayez la possibilité d'obtenir du ministère des postes supplémentaires pour pouvoir réaliser les allègements d'effectifs en grande section que vous nous annonciez comme étant la priorité de la rentrée dans notre académie pour le primaire.

En Haute-Vienne, une demande a été faite par notre fédération en ce sens, directement à l'inspectrice d'académie. Les besoins sont identiques en Creuse et en Corrèze. Combien de postes supplémentaires pensez-vous pouvoir obtenir pour la rentrée ?

Par ailleurs, nous demandons des précisions quant aux titularisations des enseignants stagiaires du premier et du second degré. Enfin, il est nécessaire d'apporter rapidement des réponses quant à l'organisation du CRPE dans l'académie de Limoges.

Merci pour votre attention.

